



ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : L'AFFAIRE DE TOUS

Mis en ligne le 22 mars 2018

La ville ne s'économise pas...

Achats de véhicules moins gourmands en énergie, rénovation de bâtiments, développement de l'éclairage public LED... **La ville de Treillières fait le maximum pour réduire sa facture énergétique.** dernier exemple d'actualité, un audit énergétique des salles de sport sera réalisé et des premiers travaux seront engagés. De même, deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont en cours d'installation sur la commune. Des études d'opportunité pour la création d'un réseau de chaleur et/ou l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux seront menées. **Le point en page 28 du Treillières Mag 78.**

Être actif et le faire savoir

Il est possible de faire connaître ses initiatives en matière d'économie d'énergie et plus largement de transition énergétique, écologique et économique. **Les habitants, associations entreprises (...) peuvent signaler leurs actions sur une carte interactive et informative.** Une initiative du Conseil de développement Erdre-et-Gesvres.

Tout sur www.voixcitoyenne.fr

Moins de déchets, plus de tri

123 kg d'ordures ménagères résiduelles sont produits par habitant chaque année, contre 23 kg d'emballages collectés par habitant, sur la même période. Même si les tonnages d'ordures ménagères diminuent d'année en année, il est possible d'accélérer la cadence et de faire encore mieux, grâce à l'engagement de tous dans la prévention des déchets. Mieux trier, c'est aussi moins de distance parcourue par les bennes qui effectuent la collecte en porte à porte. Lire aussi page 20.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois. Fermeture du 18 juillet au 22 août 2020.